

Procedure de recherche de paternité

Par kmimi, le 16/04/2008 à 19:37

Bonjour!

je vis seule avec mom fils de 16 mois.

Son père m'a quitté à 3 mois de grossesse ,j'ai fait un dépot de plainte suite à des menaces qu'il ma fait car il ne voulait pas reconnaitre ma grossesse.

Puis j'ai accouché, il n'a pas reconnu son fils, mais il est venu la voir à 4 mois et demi et je l'ai pris en photo à cette occasion.

Puis il a définitivement disparu, changé d'adresse. J'ai entammé une procedure de recherche de paternité. L'avocat a envoyé uneassignation, mais il est introuvable, je vais etre convoquer à l'audiendeau tribunal. Mais comme le père sera absent, le juge ne poura pas lui attribuer la paternité? Quelle sera la suite pour que mon fils soit reconnu, si son père est introuvable? Merci de me répondre.